



PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN



AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Madame Élizabeth Charest, directrice-générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun :

QUE le conseil municipal tiendra une séance ordinaire le douzième jour du mois de janvier 2026 à compter de 19h30 dans la salle du conseil située au 268 rue Principale, à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur d'Issoudun. Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande formulée pour le lot 4 337 533, localisé au 215 rang Bois-Franc Ouest

La demande a pour but de permettre une dérogation au règlement de lotissement 04-2007 actuellement en vigueur, afin de permettre la correction de la superficie du lot 4 337 533 puisque celle-ci est de 2 805,4m² au lieu de 3 700m². La demande a pour but également de corriger la profondeur du lot existant de 28.24 mètres au lieu de 60.0 mètres tel que prescrit par le règlement.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN ce 17^e jour de décembre 2025

Élizabeth Charest
Directrice-générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, **ÉLIZABETH CHAREST**, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché conformément à la Loi en affichant entre 9h et 17h le 17^e jour de décembre 2025 et mis sur le site internet à pareil date.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 17^e jour de décembre 2025

Élizabeth Charest
Directrice générale et greffière-trésorière